

Notes

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE EN 2023

RÉSUMÉ

— Le marché français des jeux d'argent et de hasard confirme son dynamisme en 2023 et enregistre un niveau record d'activité avec un produit brut des jeux de 13,4 milliards d'euros, soit une augmentation de + 3,5 % (+ 450 millions d'euros) par rapport à 2022.

— La dynamique de croissance profite à l'ensemble des activités de jeu avec toutefois des disparités importantes : de + 0,2 % pour les jeux de loterie à + 14,0 % pour le poker sur Internet.

— Le secteur du jeu en ligne agréé continue de progresser comparativement à l'année 2022 et prend une place

croissante dans ce secteur économique (17,5 % de parts de marché en 2023 vs 16,9 % en 2022).

— Une attrition du bassin de joueurs est observée sur le secteur du jeu en ligne agréé (3,6 millions d'individus en 2023 vs 3,8 millions d'individus en 2022, soit - 5,3 %), due exclusivement à la baisse du nombre de joueurs en paris sportifs.

— Près de la moitié de la population majeure française a joué à un jeu d'argent et de hasard au cours des 12 derniers mois (47,0 % parmi les 18-75 ans en 2019), ainsi que plus d'un quart des jeunes de 17 ans (27,5 % en 2022).

SOMMAIRE

L'offre de JAH en France en 2023

Les différents canaux de distribution

Le marché des jeux d'argent en 2023

Un produit brut des jeux en hausse de 3,5 %

Les casinos et clubs de jeux, premier moteur de la croissance

Le jeu en ligne : une érosion du nombre de parieurs sportifs

Une dépense des ménages toujours importante

La poursuite de l'augmentation des pratiques sur Internet

3

3

4

4

5

5

6

6

7

7

Prise en charge des addictions comportementales

Données épidémiologiques

Sources

Bibliographie

8

8

10

10

FAITS MARQUANTS

Après un exercice 2020 marqué par la crise sanitaire qui a sévèrement restreint l'offre de jeu, celui de 2021 marqué par un effet de rattrapage suivi d'une année 2022 record, l'année 2023 établit un nouveau niveau d'activité des jeux d'argent et de hasard (JAH) avec un produit brut des jeux total annuel (PBJ)¹ en hausse comparativement à l'année précédente. Cette croissance profite, pour la première fois depuis 2019, à l'ensemble des types de jeu.

Dans la continuité de 2022, les établissements de casino et clubs de jeux parisiens portent près de la moitié de la croissance du PBJ observée en 2023 et apparaissent comme le premier moteur de cette croissance.

Pour la première fois depuis 2019, une attrition du nombre de joueurs en ligne (hors jeux de loterie²) est observée entre 2022 et 2023 (- 5,3 %³) en raison de la baisse du nombre de parieurs sportifs. La mise en regard entre un nombre de joueurs moindres et une croissance économique de l'activité des opérateurs agréés sur cette activité peut être révélateur d'une intensification des pratiques des joueurs sur Internet.

Le montant de la dépense annuelle moyenne par personne majeure est en augmentation et s'élève en 2023 à 249 euros contre 242 euros en 2022⁴.

1. Le produit brut des jeux est le montant qui revient à l'opérateur après redistribution des gains et avant application des prélèvements.

2. Les données relatives au nombre de joueurs sur Internet comprennent les activités de paris sportifs, de paris hippiques et de poker et ont donc trait au marché concurrentiel. Les données relatives aux joueurs de loterie (jeux de tirage et jeux de grattage) ne sont pas rendues publiques.

3. Une nouvelle méthode de comptabilisation plus précise pour les joueurs uniques a été adoptée. L'ensemble de ces chiffres a été actualisé selon cette nouvelle méthode pour la période 2022-2023.

4. Le produit brut des jeux est ramené à la population majeure. Précisons que si le PBJ total concerne l'ensemble de la population majeure vivant en France pour estimer une dépense individuelle, une partie de l'activité est générée par une clientèle étrangère ne résidant pas sur le territoire national, notamment pour les établissements de casino et clubs de jeux.

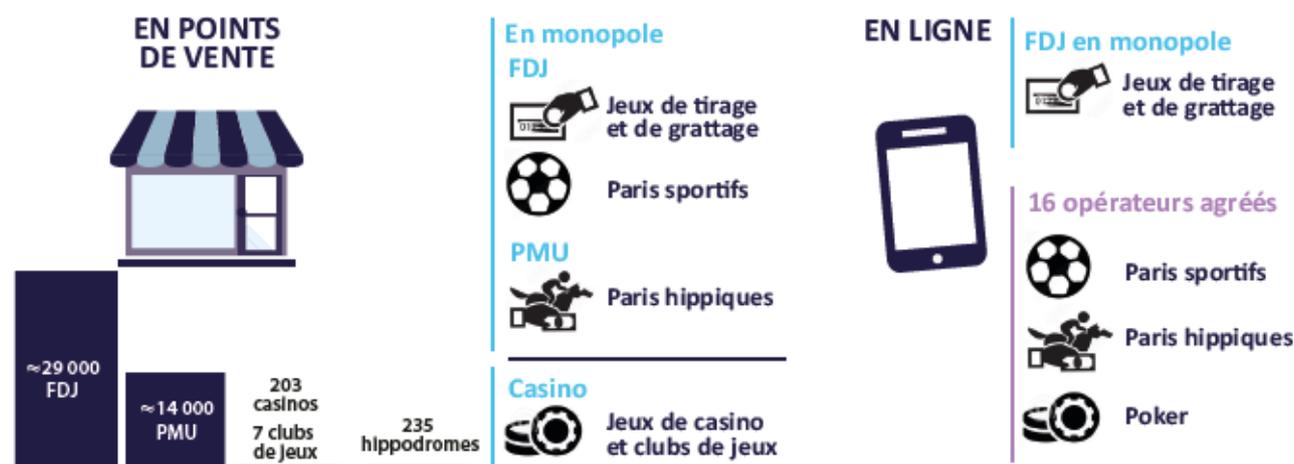
L'OFFRE DE JAH EN FRANCE EN 2023

Les différents canaux de distribution

Cinq formes principales de jeux sont légalement autorisées et exploitées, que ce soit sous droits exclusifs en point de vente ou dans un cadre concurrentiel pour l'activité en ligne :

- La loterie, qui comprend les jeux de tirage et les jeux de grattage, dont l'offre est exploitée sous un régime de monopole en points de vente et en ligne par la Française des jeux (FDJ). L'offre se renouvelle régulièrement avec l'apparition de nouveaux jeux et la disparition d'autres. Certains sont éphémères, d'autres sont pérennes. Certains sont exclusivement disponibles sur Internet, d'autres uniquement en point de vente.
- Les paris sportifs, dont l'offre de jeu est exploitée à la fois en points de vente sous un régime de monopole confié à la FDJ (environ 29 000 points de vente) et en ligne de façon concurrentielle. En 2023, 16 opérateurs disposent d'un agrément pour proposer cette offre de jeux en ligne. La liste évolutive des opérateurs autorisés à commercialiser leurs offres de jeux est consultable sur le site de l'Autorité nationale des jeux (ANJ)⁵ ;
- Les paris hippiques, dont l'offre de jeu est exploitée également en points de vente sous un régime de monopole confié au Pari mutuel urbain (PMU) (environ 14 000 points de distribution) et en ligne de façon concurrentielle (5 opérateurs agréés en 2023). L'offre de jeux comprend aussi les 235 hippodromes présents en France où les joueurs peuvent réaliser leurs paris en direct ;
- Le poker, dont l'offre de jeux est exploitée dans les établissements de casino et clubs de jeux (203 établissements en France et 7 clubs de jeux parisiens), mais surtout dans un cadre concurrentiel sur Internet (7 opérateurs agréés en 2023) ;
- Les machines à sous et jeux de table proposés par les établissements de casino et les clubs de jeux (s'élevant respectivement à près de 24 000 unités et environ un millier de jeux de table)⁶. Seuls les jeux de table (jeux de contrepartie, jeux électroniques, poker) sont autorisés dans les clubs de jeux.

Figure 1. L'offre de jeux d'argent et de hasard en France en 2023



Sources : ANJ, PMU, FDJ, ministère de l'Intérieur SCCJ - exploitation OFDT

5. <https://anj.fr/offre-de-jeu-et-marche/operateurs-agrees>

6. L'ouverture des clubs de jeux fait suite à l'adoption d'un nouveau cadre légal rendant possible à Paris l'expérimentation de ces clubs pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2018 (décret n° 2017-913 du 9 mai 2017 relatif aux conditions de l'expérimentation des clubs de jeux à Paris et portant diverses dispositions relatives aux casinos). La durée de l'expérimentation a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2024.

LE MARCHÉ DES JEUX D'ARGENT EN 2023

Un produit brut des jeux en hausse de 3,5 %

Le PBJ des opérateurs s'élève à 13,4 milliards d'euros en 2023 contre 12,9 milliards en 2022, soit une hausse de 3,5 %, ce qui se traduit par une augmentation du PBJ de plus de 450 millions d'euros. Pour la première fois depuis 2019, cette croissance du PBJ profite à l'ensemble des acteurs, qu'ils soient détenteurs de droits exclusifs (FDJ, PMU), agréés sur le marché en concurrence des jeux en ligne (paris sportifs, paris hippiques, poker) ou commercialisant des jeux de table et de machines à sous (établissements de casino et clubs de jeux). L'intensité de cette croissance est cependant variable d'une part selon la famille d'activité, d'autre part selon le segment de marché.

Trois familles d'activité de jeu (tableau 1a) affichent une croissance de leur PBJ supérieure à 10 % entre 2022 et 2023. Le poker sur Internet affiche la croissance la plus importante avec un PBJ de 504 millions d'euros en 2023 contre 442 millions d'euros en 2022 (soit une augmentation de + 14,0 %). Viennent ensuite les jeux de table commercialisés au sein des établissements de casino avec un PBJ de 483 millions d'euros en 2023 contre 433 millions d'euros en 2022 (soit une augmentation de + 11,5 %). Les sept clubs de jeux parisiens arrivent en troisième place avec un PBJ de 119 millions d'euros en 2023 contre 107 millions d'euros en 2022 (soit une croissance annuelle de + 10,9 %).

À l'inverse, trois familles d'activité ont une croissance de leur PBJ inférieure ou égale à 2,0 %. L'activité du pari hippique en ligne s'élève à 353 millions d'euros (soit une croissance annuelle de 2,0 %) après une année 2022 qui avait été affectée par un retour progressif des joueurs en points de vente à la suite de la levée des dernières restrictions sanitaires. De la même façon, les 14 000 points de vente du PMU qui commercialisent de manière exclusive les paris hippiques signalent une hausse modérée du PBJ (1 737 millions d'euros de PBJ, soit + 0,9 %). Enfin les jeux de loterie (en points de vente et sur Internet) affichent une croissance quasi nulle de + 0,2 % avec un PBJ en 2023 de 5 564 millions d'euros.

Pour les paris hippiques et les paris sportifs qui ont la particularité de pouvoir être facilement accessibles tant en points de vente que sur Internet, il est intéressant de noter que la croissance du PBJ est plus forte auprès des opérateurs de jeu en ligne qu'auprès du réseau de détaillants des deux opérateurs historiques. Cela s'observe plus particulièrement pour les paris hippiques en ligne dont la croissance est deux fois supérieure à celle observée en points de vente (2,0 % vs 0,9 %).

En termes de répartition du PBJ par famille d'activité, les jeux de loterie restent de loin le premier poste de dépense dans l'activité des jeux d'argent et de hasard. En 2023, sur les 13,4 milliards d'euros de PBJ enregistré, 41,7 % (soit 5 564 millions d'euros) sont issus des activités de jeux de tirage et de jeux de grattage. Viennent ensuite les établissements de casino (20,2 %⁷, soit 2 691 millions d'euros), les paris hippiques réalisés en points de vente (13,0 %, soit 1 737 millions d'euros) et les paris sportifs en ligne (11,1 %, soit 1 477 millions d'euros). Les autres familles de jeu contribuent individuellement pour moins de 10 % du PBJ total.

Déclinés par segment de marché (tableau 1b), les établissements de casino et clubs de jeux affichent une croissance soutenue (+ 8,4 %, soit 2 810 millions d'euros de PBJ en 2023). Celle-ci s'accompagne d'une augmentation importante du nombre d'entrées dans ces établissements (+ 9,4 %, soit près de 31 millions d'entrées pour les casinos ; + 17,8 %, soit près de 740 000 entrées pour les clubs de jeux). Vient ensuite le marché des jeux en ligne (hors jeux de loterie) avec une progression de 7,2 %, soit 2 334 millions d'euros de PBJ en 2023. Notons que le PBJ du pari sportif en ligne est respectivement trois et quatre fois plus important comparativement au poker et aux paris hippiques sur Internet, ce qui souligne sa prédominance sur le marché des jeux en ligne. L'activité des opérateurs détenteurs de droits exclusifs semble en revanche marquer légèrement le pas (+ 0,9 %, soit 8 211 millions d'euros de PBJ en 2023).

7. Compte tenu des règles en matière d'arrondis, la somme de deux pourcentages peut ne pas correspondre exactement aux chiffres donnés dans le tableau.

En termes de répartition du PBJ par segment de marché, les deux opérateurs titulaires de droits exclusifs représentent 61,5 % du PBJ total en 2023 (en recul de 1,5 point par rapport à 2022). La part du marché des jeux en ligne continue de progresser et atteint 17,5 % du PBJ total en 2023 (+ 0,6 point par rapport à 2022). Enfin, l'activité économique des casinos et des clubs de jeu apparaît en hausse et comptabilise 21,0 % du PBJ de l'année 2023 (+ 0,9 point par rapport à 2022).

Tableau 1a. Évolution 2022-2023 du produit brut des jeux par activité (en millions d'euros)

	2022		2023		Évolution 2022-2023
	PBJ	Répartition	PBJ	Répartition	
Paris sportifs sur Internet	1 389	(10,8 %)	1 477	(11,1 %)	6,3 %
Paris sportifs hors Internet	862	(6,7 %)	910	(6,8 %)	5,5 %
Paris hippiques sur Internet	346	(2,7 %)	353	(2,6 %)	2,0 %
Paris hippiques hors Internet	1 721	(13,3 %)	1 737	(13,0 %)	0,9 %
Poker* sur Internet	442	(3,4 %)	504	(3,8 %)	14,0 %
Loterie**	5 551	(43,0 %)	5 564	(41,7 %)	0,2 %
Jeux de casino dont	2 484	(19,3 %)	2 691	(20,2 %)	8,3 %
<i>Jeux de table</i>	433	(3,4 %)	483	(3,6 %)	11,5 %
<i>Machines à sous</i>	2 051	(15,9 %)	2 208	(16,5 %)	7,7 %
Clubs de jeux	107	(0,8 %)	119	(0,9 %)	10,9 %
Total produit brut des jeux	12 903	(100,0 %)	13 355	(100,0 %)	3,5%

Sources : ANJ, PMU, FDJ, ministère de l'Intérieur SCCJ - exploitation OFDT

Note de lecture : les données des années 2022 et 2023 permettent d'établir les évolutions les plus récentes intervenues sur le PBJ par famille d'activité et segment de marché. En 2023, le PBJ des paris sportifs sur Internet s'élève à 1 477 millions d'euros, ce qui représente 11,1 % du total du produit brut des jeux, soit une évolution de + 6,3 % comparativement à 2022. * Le poker hors Internet est une offre de jeu proposée par les établissements de casino au titre des jeux de table ainsi que par les clubs de jeux. ** Pour les jeux de loterie, les données permettant de distinguer le montant du PBJ selon le support de jeu (en points de vente ou sur Internet) ne sont pas rendues publiques.

Tableau 1b. Évolution 2022-2023 du produit brut des jeux par segment de marché (en millions d'euros)

	2022		2023		Évolution 2022-2023
	PBJ	Répartition	PBJ	Répartition	
Marché du jeu en ligne (hors loterie)*	2 177	(16,9 %)	2 334	(17,5 %)	7,2 %
Marché des casinos et clubs de jeux	2 592	(20,1 %)	2 810	(21,0 %)	8,4 %
Opérateurs FDJ** et PMU*** sous droits exclusifs	8 134	(63,0 %)	8 211	(61,5 %)	0,9 %
Total produit brut des jeux	12 903	(100,0 %)	13 355	(100,0 %)	3,5 %

Sources : ANJ, PMU, FDJ, ministère de l'Intérieur SCCJ - exploitation OFDT

Note de lecture : en 2023, le PBJ du marché des jeux en ligne (hors loterie) s'élève à 2 334 millions d'euros, ce qui représente 17,5 % du total du produit brut des jeux, soit une évolution de + 7,2 % comparativement à 2022.

* Le marché du jeu en ligne (hors loterie) comprend les activités suivantes : paris sportifs, paris hippiques, poker. La FDJ et le PMU disposent de droits exclusifs leur permettant de commercialiser une offre de jeu sous monopole. ** Pour la FDJ cela comprend les jeux de loterie (en points de vente et sur Internet) et les paris sportifs en points de vente. *** Pour le PMU cela comprend les paris hippiques en points de vente.

Les casinos et clubs de jeux, premier moteur de la croissance

L'accroissement du PBJ entre 2022 et 2023 (soit une augmentation de plus de 450 millions d'euros) est en premier lieu porté par les établissements de casino, et plus précisément par les machines à sous. À elles seules, les machines à sous contribuent pour plus d'un tiers à la croissance observée (+ 157 millions d'euros, soit 34,7 %). Plus globalement le cumul de l'activité des établissements de casino et des clubs de jeux parisiens contribuent pour près de la moitié à la hausse observée du PBJ en 2023 (+ 218 millions d'euros, soit 48,3 %).

Les paris sportifs, qu'ils soient réalisés en points de vente ou sur Internet, apparaissent également dynamiques et contribuent pour près d'un tiers à la croissance de 2023 (+ 136 millions d'euros, soit 30,0 %). Viennent ensuite le poker sur Internet (+ 62 millions d'euros, soit 13,7 %) et les paris hippiques en ligne et en points de vente (+ 23 millions d'euros, soit 5,1 %). Enfin les activités de jeux de loterie contribuent de façon plus modérée à la croissance de ce secteur (+ 13 millions d'euros, soit 2,9 %).

Le jeu en ligne : une érosion du nombre de parieurs sportifs

Le nombre de comptes joueurs actifs (CJA)⁸ sur Internet entre 2022 et 2023 concernant les paris sportifs, les paris hippiques et le poker est en diminution de 2,2 %, avec 5 096 000 comptes pour lesquels au moins une mise d'argent a été engagée en 2023, contre 5 213 000 en 2022 (tableau 2). Cette baisse s'accompagne d'une diminution du nombre de joueurs uniques⁹ qui s'établit à près de 3,6 millions d'individus (3 597 000), soit une contraction du nombre de joueurs d'environ 200 000 individus sur la période 2022-2023 (- 5,3 %). Cette mise en regard entre les comptes joueurs actifs d'une part et le nombre de joueurs uniques d'autre part traduit une évolution du comportement des joueurs. Le rapport de l'un à l'autre traduit un recours légèrement supérieur au multicompte (1,42 compte joueur par joueur en 2023 contre 1,37 en 2022), traduisant possiblement une fidélité moindre envers un seul opérateur au sein d'un marché très concurrentiel. Pour rappel, un joueur peut créer plusieurs comptes sur un même segment de jeu. De fait, un joueur peut disposer d'autant de comptes joueurs que d'opérateurs auprès desquels il est inscrit. En 2023, 16 opérateurs disposant au total de 28 agréments sont présents sur ce marché contre respectivement 17 opérateurs et 30 agréments en 2022.

Notons que l'érosion de la population des joueurs en ligne concerne exclusivement le secteur des paris sportifs (- 3,9 % de CJA entre 2022 et 2023). L'explication de cette baisse peut être attribuable à un effet calendaire du marché dû à l'absence, en 2023, d'événements sportifs de grande envergure. Cette baisse s'inscrit par ailleurs dans un contexte de croissance (+ 6,3 % du PBJ pour les paris sportifs en ligne). La diminution du nombre de CJA ne semble donc pas pénaliser le dynamisme de ce marché.

Tableau 2. Évolution du nombre de comptes joueurs actifs et du nombre de joueurs uniques en ligne en 2022 et 2023 (%)

	2022		2023		Évolution 2022-2023
Comptes joueurs actifs (CJA)	Nombre de CJA	Part des CJA	Nombre de CJA	Part des CJA	
Paris sportifs	4 457 000	(85,5 %)	4 284 000	(84,1 %)	- 3,9 %
Paris hippiques	625 000	(12,0 %)	653 000	(12,8 %)	4,5 %
Poker	1 763 000	(33,8 %)	1 899 000	(37,3 %)	7,7 %
Loterie					
Total comptes joueurs actifs	5 213 000	(100,0 %)	5 096 000	(100,0 %)	- 2,2 %
Total nombre de joueurs uniques	3 800 000		3 597 000		- 5,3 %

Source : ANJ - exploitation OFDT

Note de lecture : en 2023, le nombre de CJA ayant engagé au moins une mise sur un pari sportif s'élève à 4 284 000, ce qui représente 84,1 % du nombre total de CJA. Le nombre de CJA apparaît en baisse de 3,9 % comparativement à l'année 2022. Le total de la part des CJA ne fait pas 100 %, un CJA pouvant être comptabilisé plusieurs fois s'il est actif sur plusieurs segments de jeu. Le nombre de joueurs uniques en 2023 s'élève à 3 597 000 individus, soit une baisse de 5,3 % comparativement à l'année précédente.

8. Pour parier en ligne, il est nécessaire au préalable de créer un compte joueur. La notion de compte joueur actif représente les comptes pour lesquels au moins une action de jeu (le fait d'avoir réalisé au moins une mise) a été enregistrée sur l'année. Pour autant, les notions de compte joueur et de joueur ne se recoupent pas nécessairement. Ainsi, un joueur peut accéder à l'ensemble des jeux proposés chez un opérateur avec un unique compte, mais s'il est actif chez plusieurs opérateurs, il sera alors comptabilisé plusieurs fois.

9. Une nouvelle méthode de comptabilisation plus précise pour les joueurs uniques a été adoptée. L'ensemble de ces chiffres a été actualisé selon cette nouvelle méthode pour la période 2022-2023. Un joueur unique est un individu titulaire d'un ou plusieurs comptes joueurs.

En 2023, le pari sportif demeure l'activité du jeu en ligne la plus pratiquée par les joueurs : 84,1 % des comptes joueurs ont effectué au moins une mise sur une rencontre sportive. Viennent ensuite le poker (37,3 % des comptes joueurs) et les paris hippiques (12,8 % des comptes joueurs).

Plus globalement le rapport du PBJ rapporté au nombre de joueurs uniques indique une augmentation de + 13,3 % de la dépense des joueurs relative aux jeux en ligne entre 2022 et 2023 (573 € en 2022 ; 649 € en 2023).

Une dépense des ménages toujours importante

La part des jeux d'argent et de hasard prend une place importante dans le budget des loisirs des ménages. Faut de renseignements disponibles à date pour la dernière année d'observation, seules les données de la période 2021-2022 sont mobilisées. En 2022, on note une légère augmentation de la dépense des jeux d'argent¹⁰ ramenée à la dépense totale des ménages (soit environ 1,0 % en 2022 contre 0,9 % en 2021).

La dépense des ménages consacrée aux loisirs est en augmentation en 2022 (8,1 % de l'ensemble des postes de dépense contre 7,7 % en 2021), tout comme celle dédiée aux jeux d'argent. Cette dernière représente 12,0 % de la dépense de loisirs, contre 11,6 % en 2021 (tableau 3).

Tableau 3. Évolution des dépenses de jeu et de loisirs dans le budget des ménages sur la période 2021-2022 (%)

	2021	2022
Part de la dépense des jeux d'argent dans le budget loisirs	11,6 %	12,0 %
Part des loisirs dans la dépense totale des ménages	7,7 %	8,1 %

Source : Insee comptabilité nationale, base 2014, prix courants - exploitation OFDT

Note de lecture : en 2022, les dépenses des JAH représentent 12,0 % du budget loisirs des ménages.

La poursuite de l'augmentation des pratiques sur Internet

Le volume des mises engagées sur Internet est en légère augmentation entre 2022 et 2023 mais diffère selon le type de jeu. À l'exception du poker, dont l'offre de jeu physique se limite aux seuls établissements de casino et clubs de jeux, les paris sportifs, les paris hippiques et les jeux de loterie (jeux de tirage, jeux de grattage) bénéficient chacun d'un réseau physique de distribution dense permettant une accessibilité aisée. Pour autant, de plus en plus de joueurs tendent à se détourner de l'offre en points de vente physique au profit de celle proposée sur Internet. En 2023, les deux tiers des mises en paris sportifs (68,7 %) ont été engagées sur le marché concurrentiel en ligne, soit une proportion comparable à celle de 2022 (69,3 % en 2022) (tableau 4). De la même façon, près d'un cinquième des mises en paris hippiques (18,1 %) se fait sur Internet (17,6 % en 2022, soit + 0,5 point). Les jeux de loterie, enfin, dont la commercialisation sur Internet ou en points de vente repose sur le monopole de la FDJ, continuent d'être majoritairement pratiqués dans le réseau de détaillants (près de 90 % des mises en 2023) même si la part du jeu en ligne ne cesse de croître (11,1 % des mises en 2022, 12,3 % des mises en 2023, soit + 1,2 point).

Le déplacement de la pratique des JAH d'une partie des joueurs vers Internet est une tendance nette qui est observée depuis plusieurs années avec toutefois une proportion variable selon le type d'activité. Depuis 2017, les paris sportifs sont majoritairement joués sur Internet. Une tendance similaire est observée pour les paris hippiques et les jeux de loterie avec une numérisation des pratiques qui progresse entre 2022 et 2023.

10. Dans la comptabilité nationale de l'Insee, ce poste comprend les frais de service pour loteries, bookmakers, totalisateurs, casinos et autres établissements de jeux, machines à jeux, salles de bingo, cartes à gratter, concours, etc. Les frais de service sont définis comme la différence entre les montants payés pour les billets de loterie ou pour des paris et les montants versés aux gagnants. Les données sont des estimations et reconstruites chaque année en prenant les données de N à N-4, elles peuvent donc légèrement varier d'une année à l'autre durant cette période.

Tableau 4. Part des mises engagées sur Internet par activité de jeu entre 2022 et 2023 (%)

	2022	2023	Évolution 2022-2023 (en points)
Paris sportifs	69,3 %	68,7 %	- 0,6
Paris hippiques	17,6 %	18,1 %	0,5
Jeux de loterie	11,1 %	12,3 %	1,2

Source : ANJ, PMU, FDJ - exploitation OFDT.

Note de lecture : en 2023, 68,7 % du volume total des mises en paris sportifs ont été engagées sur Internet auprès d'opérateurs agréés, soit une baisse de 0,6 point comparativement à 2022. Par complément, 31,3 % des mises en paris sportifs en 2023 ont été jouées en points de vente. Le poker est exclu de l'analyse en raison d'une offre de jeu physique bien moins accessible, celle-ci se limitant aux seuls établissements de casino et clubs de jeux.

PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS COMPORTEMENTALES

L'enquête du recueil commun sur les addictions et les prises en charge (RECAP) de l'OFDT, qui permet d'étudier l'évolution des demandes de traitement des usagers de drogues pris en charge dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), relève depuis quelques années une augmentation continue du nombre de personnes prises en charge pour un problème d'addiction comportementale : jeux d'argent, cyberaddiction, troubles alimentaires légers, etc. En 2021 (dernière année disponible), l'estimation du nombre de patients pris en charge pour une addiction liée aux JAH représentait 1,1 % de l'ensemble du public des CSAPA (soit 2 229 personnes), une proportion stable comparativement à l'année précédente (1,2 %). Ces patients sont majoritairement des hommes (84,4 %), d'un âge moyen de 39 ans. Déclinés par catégories socioprofessionnelles, 37,2 % des patients pris en charge sont des employés et 23,5 % sont en situation d'inactivité professionnelle (hors retraite et hors chômage). Viennent ensuite les employés (20,6 %) puis ceux ayant un statut de cadre ou classés comme professions intermédiaires (10,2 %). La part restante (8,5 %) comprend les agriculteurs, les artisans et les retraités.

DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

L'étude et le suivi épidémiologique de la pratique des jeux d'argent et de hasard et de leurs éventuelles conséquences¹¹ est un champ de recherche relativement récent en France. L'observation et la mesure de la pratique des JAH se sont progressivement structurées, à partir de 2010, par la mise en œuvre régulière d'enquêtes en population générale (Baromètres de Santé publique France, enquête ESCAPAD¹² et EROPP¹³ de l'OFDT) ou d'études centrées sur des sous-populations particulières de joueurs (e-Games). D'autres organismes mènent également des enquêtes sur des échantillons raisonnés (IFAC¹⁴, SEDAP¹⁵), contribuant également à une meilleure compréhension de la pratique des JAH.

11. Le caractère addictif du jeu pathologique est confirmé dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, DSM-V. Le « jeu pathologique » passe de la catégorie nosographique « troubles du contrôle des impulsions, non spécifiés ailleurs », à celle des « troubles liés aux substances et addictifs ».

12. Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (Spilka *et al.*, 2019).

13. Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes.

14. Institut fédératif des addictions comportementales.

15. Enquête ENJEU-Mineurs — Étude Nationale sur les Jeux d'argent des mineurs — de la Société d'entraide et d'action psychologique (SEDAP).

De nouvelles données sur la pratique des JAH en population majeure (18-75 ans) seront disponibles à la fin de l'année 2024 suite à l'intégration dans l'enquête EROPP 2023 de l'OFDT d'un module sur les JAH. Celles-ci viendront actualiser la dernière estimation réalisée en 2019 dans la cadre du Baromètre de Santé publique France. En 2019, cette activité était partagée par près de la moitié de la population majeure (18-75 ans) : 47,0 % avaient déclaré avoir engagé au moins une mise sur un jeu d'argent au cours de l'année, que celle-ci ait été réalisée sur Internet ou auprès d'un détaillant (tableau 5). Par ailleurs, 13,4 % des adultes déclaraient jouer au moins une fois par semaine (dont 1,0 % quotidiennement).

L'enquête ESCAPAD de l'OFDT menée en 2022 auprès des adolescents âgés de 17 ans a révélé que plus d'un quart (27,5 %) d'entre eux avaient joué au moins une fois à un jeu d'argent et de hasard au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, malgré l'interdiction de vente de JAH aux mineurs, dans les points de vente comme sur Internet. Les garçons sont davantage joueurs dans l'année (32,2 %) que les filles (22,7 %).

Le jeu hebdomadaire concerne 4,0 % de la population adolescente (6,7 % parmi les garçons, 1,3 % parmi les filles). Le jeu quotidien concerne 0,4 % de la population adolescente.

Les jeux de grattage et les paris sportifs sont, en 2022, les plus pratiqués par les adolescents (respectivement 18,9 % et 11,6 %). À l'inverse, les paris hippiques et le poker figurent parmi les activités les moins jouées au cours de l'année (respectivement 1,0 % et 2,7 %).

La majorité des joueurs de 17 ans (57,8 %) n'a joué, au cours de l'année, qu'à une seule activité de jeu. Le fait de jouer à plusieurs types de jeux est un comportement qui s'observe davantage chez les garçons que chez les filles (45,8 % vs 37,0 %). Si plus d'un quart des adolescents ont misé de l'argent à un JAH au cours de l'année, il existe certaines disparités territoriales.

En France hexagonale, quatre régions affichent des niveaux de pratique différents de la moyenne. Les adolescents franciliens sont moins joueurs dans l'année (21,9 %) quand ceux résidant dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Hauts-de-France le sont davantage (respectivement 35,7 %, 34,9 %, 30,9 %). L'utilisation d'Internet dans la pratique d'un JAH concerne plus d'un joueur sur quatre (27,9 %) et varie fortement selon le type de jeu. Elle reste marginale parmi les joueurs de jeux de grattage (1,9 %) mais est particulièrement importante chez les parieurs sportifs. Parmi ces derniers, plus de la moitié utilise principalement ce support (52,8 %) dans sa pratique de jeu.

Ce basculement progressif de l'activité des jeux vers Internet peut conduire à une plus grande exposition aux communications commerciales des opérateurs.

En 2022, 56,9 % des adolescents de 17 ans ont rapporté avoir vu ou entendu une publicité pour un site de paris sportifs au cours de la semaine précédant l'enquête.

Tableau 5. Prévalences et fréquence de jeux d'argent au cours de l'année parmi les adultes et les adolescents (%)

	% de joueurs dans l'année	% de joueurs hebdomadaires	% de joueurs quotidiens
Population des 18-75 ans	47,0	13,4	1,0
Population des 17 ans	27,5	4,0	0,4

Source : Baromètre 2019 de Santé publique France, ESCAPAD 2022 France métropolitaine (OFDT)

Note de lecture : en 2019, parmi les 18-75 ans, 47,0 % ont misé de l'argent à un JAH au cours de l'année. En 2022, parmi les 17 ans, 27,5 % ont misé de l'argent à un JAH au cours de l'année.

Sources

Dans l'objectif de contribuer à réaliser les objectifs de la politique de l'État en matière de jeux d'argent et de hasard l'OFDT a repris, à partir du 1^{er} juillet 2020, les missions de l'Observatoire des jeux (ODJ) relatives à la réalisation des études scientifiques sur les JAH et les addictions à ces jeux (décret n°2020-494 du 28 avril 2020 relatif aux modalités de mise à disposition de l'offre de jeux et des données de jeux). A cet effet l'OFDT, dans le cadre de ses nouvelles missions, produit annuellement un « Bilan des jeux d'argent et de hasard ». Cet outil de suivi, mis à la disposition de tous (institutionnels, associations ou grand public), offre une vision synthétique des dernières tendances à travers plusieurs indicateurs clés du marché des jeux complétée par les dernières données épidémiologiques disponibles.

De nombreuses sources sont mobilisées afin de dresser une vue d'ensemble de ce secteur d'activité.

- L'Autorité nationale des jeux (ANJ) pour les données relatives au marché concurrentiel agréé (paris hippiques, paris sportifs et poker sur Internet).
- Le Pari mutuel urbain (PMU) pour les données relatives à l'exploitation des paris hippiques via son réseau de distribution physique.
- La Française des jeux (FDJ) pour les données relatives à l'exploitation des jeux de loterie (jeux de tirage et jeux de grattage) et paris sportifs commercialisés en points de vente.
- Le Service central des courses et jeux (SCCJ) du ministère de l'Intérieur en charge de la régulation des établissements de casino et des clubs de jeux.
- L'Insee (comptabilité nationale), qui fournit chaque année une représentation quantifiée de l'économie française et notamment de la consommation des ménages par poste de dépense.
- L'enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD) de l'OFDT pour les données relatives à la pratique des JAH chez les adolescents de 17 ans.
- L'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) dont le dernier exercice réalisé en 2023 vient décrire la pratique des JAH en population majeure parmi les 18-75 ans (données à paraître).
- Le Baromètre de Santé publique France réalisé en 2019 sur la pratique des JAH en population majeure parmi les 18-75 ans.

Bibliographie

Liens accessibles au 20/06/2024

ANJ, Analyse annuelle du marché des jeux d'argent et de hasard en France en 2023, 50 p.

Costes J.-M., Richard J.-B., Eroukmanoff V., Le Nézet O., Philippon A. (2020) Les Français et les jeux d'argent et de hasard. Résultats du Baromètre de Santé publique France 2019. Tendances, OFDT, n° 138, 6 p.

Eroukmanoff V. (2021) Tableau de bord des « Jeux d'argent et de hasard » en France - données 2019. Paris, OFDT, 7 p.

Eroukmanoff V., Brissot A., Philippon A., Spilka S. (2022) Pratiques de jeux d'argent et de hasard sur Internet. Tendances, OFDT, n° 152, 6 p.

Eroukmanoff V. (2023) Les jeux d'argent et de hasard en France en 2022. Paris, OFDT, coll. Notes de bilan, 9 p.

Eroukmanoff V., Philippon A., Le Nézet O., Spilka S. (2024) Pratiques des jeux d'argent et de hasard en 2022 chez les adolescents de 17 ans. Paris, OFDT, coll. Notes de résultats, 17 p.

OFDT (2022) Drogues et addictions, chiffres clés. Paris, OFDT, 8 p.

OFDT (2023) Les jeux d'argent et de hasard à 17 ans. Résultats d'ESCAPAD 2022. Tendances, OFDT, n° 157, 4 p.

OFDT (2024) Jeux d'argent et de hasard - Synthèse des connaissances.

Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Brissot A., Philippon A. (2019) Guide méthodologique de l'enquête ESCAPAD. Paris, OFDT, 63 p.

Pour citer cette note : Eroukmanoff V., Les jeux d'argent et de hasard en France en 2023, note de bilan, Paris, 10 p.



Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

ISBN : 979-10-92728-87-3

Photo copyrights : © Inspiring / © Gilles Paire (Adobe Stock)

www.ofdt.fr